



Le guide de la VAE DEAS

Accompagnement au livret 2



Table des matières

1.	Le parcours VAE	- 3 -
1.	Le guide de la rédaction sur la base du livret 2 officiel	- 5 -
2.	Annexes	35
a.	Définition synthétique de la "fragilité" dans les ESSMS :.....	36
b.	Les risques possibles (extrait du référentiel des ESSMS HAS).....	37
c.	Tableau des 14 Besoins Fondamentaux selon Virginia Henderson.....	39
d.	Référentiel d'activités	40



1. Le parcours VAE

DEAS (Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant)

L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'article R. 4311-4 du code de la santé publique.

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles R. 4311-3 et R. 4311-5 du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

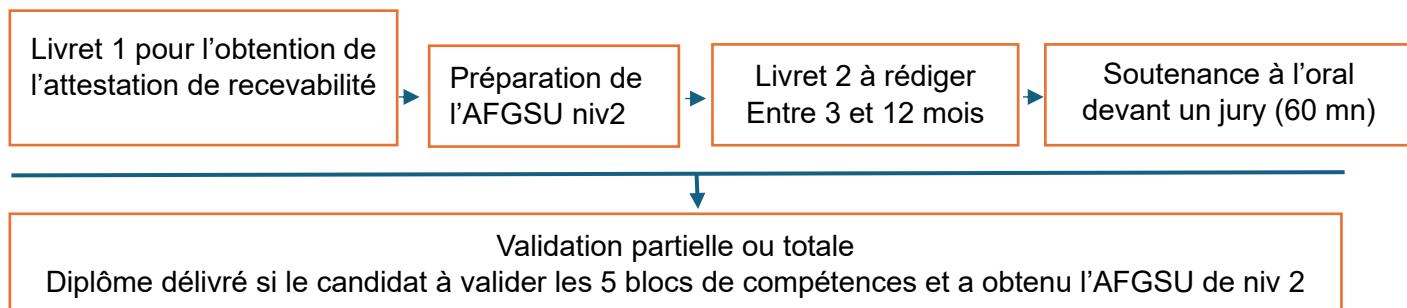
L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

Le DEAS est un diplôme de niveau IV (Baccalauréat).

<https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/>

Pour résumé, votre parcours VAE en schéma :



Conditions de recevabilité

La VAE est un dispositif qui permet de valoriser son expérience professionnelle pour obtenir un titre ou un diplôme.

La durée totale d'activité cumulée exigée est **de 1607 heures**.

La période d'activité la plus récente doit avoir été exercée dans les 10 ans précédant le dépôt de la demande.

L'expérience doit correspondre aux compétences requises.

Les justificatifs sont consignés dans le livret 1 qui est en ligne sur le site de l'ASP :

<http://vae.asp-public.fr/index.php?id=fr170>

Le livret 1 est envoyé à l'ASP (Limoges) et l'ASP vérifie sa recevabilité.

Lorsque le livret 1 est validé, le candidat reçoit une attestation de recevabilité pour renseigner le livret 2.

Apprendre Autrement ! propose l'accompagnement à la VAE pour le DEAS.

Cet accompagnement est de 24 heures qui sont réparties sur 6 mois.

Le candidat doit être titulaire de l'AFGSU (Gestion des Soins d'Urgence) au moment du passage à l'oral.

Le programme à l'oral en annexe décrit le déroulé de cet accompagnement.

Lorsque le livret 2 est terminé, le candidat l'envoie en format dématérialisé à l'ASP de Limoges.

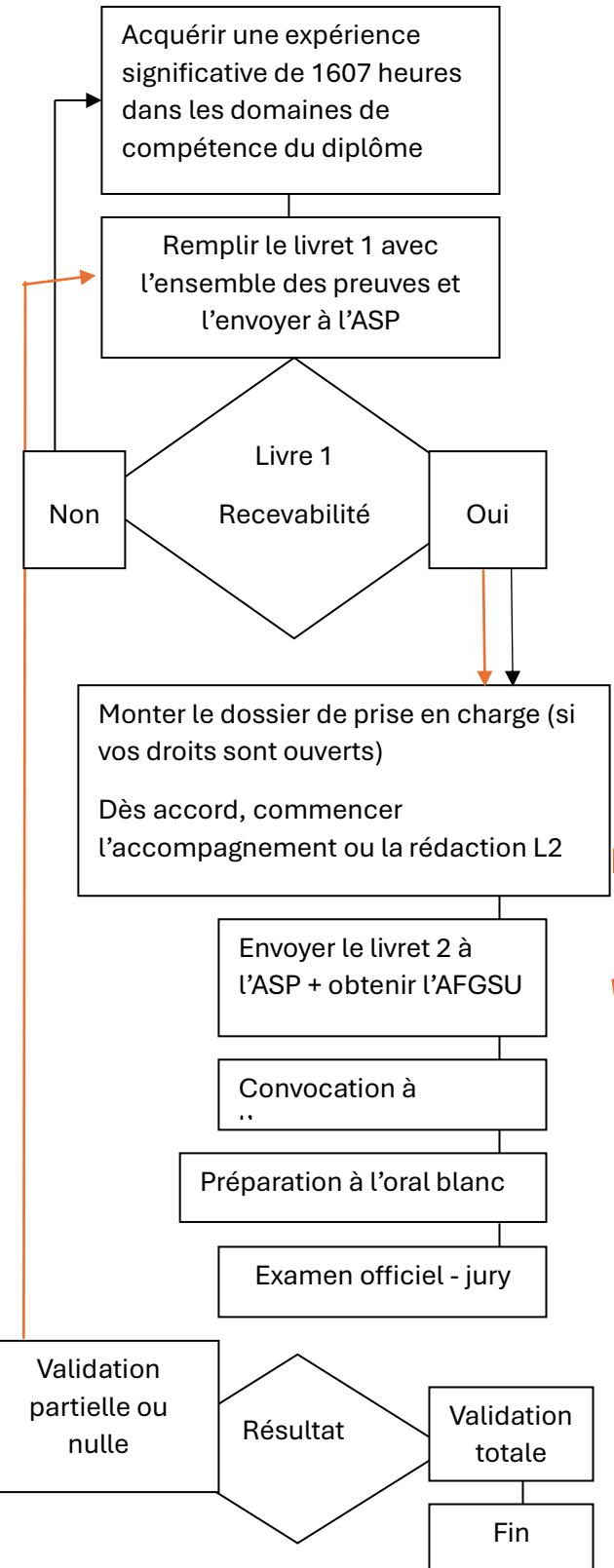
Ce dernier reçoit alors une convocation lorsqu'un jury est organisé dans la région.

Procédure d'évaluation

Apprendre Autrement ! prépare le candidat à l'oral dans des conditions similaires à l'examen. Les accompagnateurs à la VAE sont des méthodologues qui ont une expertise métier.

Le jury lors de l'oral est souverain pour attribuer en tout ou en partie le diplôme ou pour le refuser. C'est le principe d'une évaluation sommative. Il vérifie la traduction de l'expérience en compétences pour l'ensemble des domaines retenus pour la validation.

Si vous n'avez rien validé, vous avez 3 ans pour refaire votre livret 2. Si la validation est partielle, vous disposez de 5 ans.



1. Le guide de la rédaction sur la base du livret 2 officiel

Ce sera votre base de travail. La présentation est sous la forme de tableau afin de vous aider à structurer votre récit.

Par la suite, il sera mis en forme sur une base de paragraphe.

Une règle d'or, lorsque vous rédigez, vous imaginerez que votre récit s'adresse à lecteur issu d'un métier différent du vôtre, par exemple à un artisan.

Chaque idée doit être argumentée, chaque geste ou parole expliqué. Le jury, à travers votre écriture, doit vous voir travailler.

Lorsque vous lisez un roman, vous imaginez les personnes et les situations. Le livret 2 doit agir de la même façon à celui qui le lit.

Votre expérience doit toujours être reliée au référentiel de compétences et d'activités que vous trouverez à la fin de ce document. Le jury vous évaluera sur la base de ce référentiel. L'écrit est un support, la soutenance permet au jury de vérifier si vous êtes bien l'auteur de ce document et si vous maîtrisez le métier dans ses règles déontologiques et éthiques.

La VAE, c'est un moment unique pour prendre le temps d'analyser sa pratique professionnelle.

NOTICE SUR L'USAGE DU LIVRET 2

- *Il est possible d'être accompagné pour compléter ce livret mais ce n'est pas obligatoire -*

Ce que c'est :

C'est un outil **individuel pour rendre compte** de pratiques et de compétences professionnelles* que vous avez **réellement** accomplies et potentiellement acquises dans le travail quotidien et/ou lors de formations. Il s'agit de montrer votre capacité à observer votre travail avec un œil professionnel.

Ces pratiques et ces compétences présentées dans ce livret sont **examinées** par un jury.

Le jury évalue la manière dont vous vous **servez de votre expérience** pour la mettre en valeur **en compétences**. Il cerne si ces compétences utilisées dans le cadre de vos activités **sont bien celles du** référentiel du diplôme visé.

Le référentiel se trouve en fin de livret p. XXX

Les **écrits** de ce livret doivent être **personnalisés** et présenter ce que vous avez **concrètement fait**.

Il vous est fortement conseillé de présenter avec vos propres mots, « *comment vous avez fait* » dans chaque situation que vous décrivez.

**Une compétence professionnelle, c'est être capable de mener efficacement, dans tout type de situation, la mission attendue par le métier.
Elle est d'ordre technique, relationnelle ou comportementale par exemple et mobilise différents savoirs.*

Ce que ce n'est pas :

Il ne s'agit aucunement de raconter une expérience collective ou relatée par un collègue ou par un supérieur hiérarchique comme un cadre de santé ou un infirmier.

3. Description de votre expérience et de vos acquis professionnels

Préambule au remplissage

Pour chaque rubrique à renseigner dans le paragraphe « VOTRE EXPERIENCE » :

- **Rubrique A** : elle concerne la description des activités qui seront présentées à la rubrique B. **A chaque fois, au moins un type de soin ou d'activités** est attendu.
- **Rubrique B** : elle concerne la situation à décrire. **A chaque fois, vous avez à expliquer** avec le plus de précision possible ce que vous avez fait

Conseils pour la rédaction

- 5 blocs de compétences et 11 activités
- Respectez l'ordre des rubriques A et B.
- Utilisez des titres clairs pour chaque activité.
- Soyez précis et concret dans vos exemples.
- Utilisez la première personne du singulier

Adaptez la longueur : un paragraphe par activité suffit, mais soyez suffisamment détaillé pour montrer votre maîtrise.

Le livret doit faire entre 50 et 100 pages.

DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

Activité 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

Rubrique A : Présentation de la situation professionnelle

Donnez des exemples de soins et d'activités que vous avez réalisés

Vous parlez de votre expérience en établissement ou à domicile dans l'accompagnement des personnes aidées quelle que soit l'autonomie dont elles disposent.

Il s'agit de l'aide apportée pour les soins tels que la toilette, l'habillage, le repas, l'élimination, le déplacement par exemple et non pas pour le ménage ou les courses ou pas uniquement.

Au moins un type de soins ou d'activité de la vie quotidienne est attendu

Exemple :

Intitulé de la situation	Accompagnement de Mme L. au lever, à la toilette et à l'habillage
Date ou période de réalisation	Septembre 2024 – en cours
Type de structure	EHPAD – Unité protégée Alzheimer
Type de public accueilli	Personnes âgées dépendantes atteintes de troubles cognitifs (Alzheimer stade modéré)
Votre rôle dans la situation	Aide-soignante référente du secteur, en binôme avec une ASH
Objectifs de l'intervention	Maintenir l'autonomie de la résidente, assurer l'hygiène, instaurer un climat de confiance

C'est à vous !

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

Rubrique B : Description de la situation professionnelle

Décrivez avec précision les situations vécues à partir des exemples de soins et d'activités précédents

Dans votre expérience, décrivez une situation où vous avez réalisé ces soins.

Comment avez-vous fait ? Comment avez-vous adapté ces soins à la situation de la personne ?

Exemple synthétique :

Description de la situation	Mme L., 87 ans, vit en unité Alzheimer. Chaque matin, je l'accompagne au lever, à la toilette (toilette complète au lavabo) et à l'habillage. Elle présente une désorientation et des troubles anxieux au réveil. Je prends soin de respecter son rythme et ses habitudes pour instaurer une relation de confiance.
Actions réalisées	- Réveil en douceur - Évaluation de l'état du jour - Aide à la toilette et à l'habillage - Sécurisation des déplacements - Préparation du matériel - Transmission des observations
Compétences mobilisées	- Aide à la vie quotidienne - Observation clinique - Communication adaptée - Protocoles d'hygiène - Travail en équipe
Difficultés rencontrées	Refus de soins, troubles cognitifs, risque de chute
Solutions apportées	Adaptation, reformulation, formation Alzheimer
Bilan de la situation	Renforcement de la posture professionnelle et compréhension des besoins spécifiques

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	

Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

Activité 2 – Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

Rubrique A : Présentation de la situation professionnelle

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

Rubrique B : Description de la situation professionnelle

Décrivez avec précision les situations vécues à partir des exemples de soins et d'activités précédents

Dans votre expérience, décrivez une situation où vous avez identifié des risques lors des soins apportés et qui vous a permis la mise en œuvre d'actions de prévention adaptées

Comment avez-vous repéré ces risques ?

Comment avez-vous adapté les actions de prévention à la situation de la personne

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

Activité 3- Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

Rubrique A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de votre expérience sur l'appréciation d'un état clinique et de la mise en œuvre de soins avec l'infirmier dans un contexte médicalisé.

Au moins un type de soins en collaboration est attendu pour chacune de deux activités

Exemple :

Intitulé de la situation	Réalisation d'un change complet au lit
Date ou période de réalisation	Novembre 2025
Type de structure	EHPAD
Type de public accueilli	Personnes âgées dépendantes, alitées
Votre rôle dans la situation	Aide-soignante en équipe de soins de jour
Objectifs de l'intervention	Préserver la dignité, prévenir les escarres, assurer l'hygiène

A vous ...

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

Rubrique B : Description de la situation professionnelle

Décrivez avec précision les situations vécues à partir des exemples de soins et d'activités précédents

Dans votre expérience, décrivez une situation où vous avez identifié un changement d'état clinique ou un risque pour la personne accompagnée :

Quels paramètres vous ont permis d'identifier le changement d'état clinique ? Décrivez ce changement

Quels risques avez-vous identifiés ?

Exemple synthétique :

Description de la situation	Mr D., 92 ans, est grabataire et incontinent. Le change complet est réalisé deux fois par jour.
Actions réalisées	- Préparation du matériel - Installation du patient - Change avec respect de l'intimité - Observation de l'état cutané - Transmission
Compétences mobilisées	- Soins d'hygiène et confort - Prévention des risques - Utilisation des protections - Respect des protocoles
Difficultés rencontrées	Peau fragile, douleurs, refus ponctuel
Solutions apportées	Utilisation de matériel adapté, gestes doux, valorisation de la personne
Bilan de la situation	Amélioration de ma technique et de la relation d'aide au lit

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	

Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

Activité 4 – Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de votre expérience sur l'appréciation d'un état clinique et de la mise en œuvre de soins avec l'infirmier dans un contexte médicalisé.

Au moins un type de soins en collaboration est attendu pour chacune de deux activités

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience, décrivez **une situation où** vous avez collaboré avec l'infirmier et d'autres professionnels de santé à la réalisation de soins. (**Pour l'activité 4**)

Comment le soin a-t-il été mené ? Sur quels critères vous êtes-vous appuyés pour réaliser un soin de qualité ?

Comment avez-vous adapté ces soins à la situation de la personne ?

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

--	--

Activité 5 – Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Dans votre expérience, décrivez une situation où vous avez installé et aidé au déplacement de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

Au moins un type de contexte d'installation et un type de déplacements sont attendus

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Comment avez-vous sélectionné les aides à apporter pour l'installation de la personne ?

Comment avez-vous adapté votre intervention aux particularités et aux ressources de la personne ?

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

--	--

DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Activité 6- Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de votre relation avec la personne. Vous pouvez décrire les situations durant lesquelles vous avez accueilli et informé les personnes et leur entourage.

Au moins un contexte relationnel différent est attendu pour chacune des deux activités

Exemple :

Intitulé de la situation	Surveillance des effets secondaires d'un traitement diurétique
Date ou période de réalisation	Décembre 2023
Type de structure	EHPAD médicalisé
Type de public accueilli	Personnes âgées polymédicamentées
Votre rôle dans la situation	Aide-soignante auprès de Mme R.
Objectifs de l'intervention	Prévenir les chutes, surveiller la tension artérielle

C'est à vous !

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience décrivez **une situation où** vous avez développé une relation de soin et une communication avec la personne et son entourage (**Pour l'activité 6**)

Comment avez-vous mené la communication avec la personne pour une relation de qualité ?

Exemple synthétique :

Description de la situation	Mme R., 85 ans, sous traitement diurétique, présente des vertiges au lever.
Actions réalisées	- Surveillance TA et fréquence cardiaque - Observation état général - Alerte de l'IDE - Transmission des données
Compétences mobilisées	- Observation clinique - Utilisation de matériel (tensiomètre) - Travail en binôme IDE/AS
Difficultés rencontrées	Fluctuations tensionnelles, déséquilibre
Solutions apportées	Installation progressive au lever, coordination étroite avec l'infirmière
Bilan de la situation	Meilleure gestion des signes d'alerte et transmission pertinente

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	

Solutions apportées	
Bilan de la situation	

Activité 7 – Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de votre expérience sur l'accompagnement et la formation de stagiaires. Vous pouvez décrire les situations où vous avez participé ou accueilli, accompagné et formé des personnes en formation pendant leur stage au sein de votre lieu de travail ou lors des cours que vous auriez donné.

Au moins un contexte d'accompagnement et un contexte de formation différents sont attendus

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience décrivez une situation où vous avez mis en pratique une action de formation : cours, encadrement et évaluation des apprentissages en stage, ...

Qu'avez-vous mis en œuvre pour accueillir et former une personne ou un groupe d'apprenants ?

Comment vous êtes-vous adapté à la personne ou au groupe en apprentissage ?

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

Activité 8- Entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de votre expérience d'entretien des locaux et du matériel où vous avez utilisé des produits, des techniques particulières pour les établissements sanitaires, médico-sociaux, ou sociaux (nettoyage humide, désinfection de matériel, ...).

Au moins une activité est attendue pour les locaux

Au moins une activité est attendue pour le matériel

Exemple :

Intitulé de la situation	Désinfection d'un fauteuil roulant après un retour de consultation
Date ou période de réalisation	Octobre 2023
Type de structure	EHPAD
Type de public accueilli	Personnes âgées avec troubles de la mobilité
Votre rôle dans la situation	Aide-soignante de service
Objectifs de l'intervention	Limiter les risques infectieux

C'est à vous !

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience, décrivez **une situation** d'entretien où vous présentez les étapes de la démarche et la procédure dans le contexte d'une sortie de patient (choix des produits, circuit, protocoles...)

Quelles règles avez-vous adoptées pour garantir la prévention des risques ?

Exemple synthétique :

Description de la situation	Le fauteuil a été utilisé pour un transport hospitalier. Il doit être nettoyé selon le protocole.
Actions réalisées	- Port de gants, préparation des produits - Nettoyage mécanique et désinfection chimique - Vérification de l'état du matériel - Rangement sécurisé
Compétences mobilisées	- Hygiène hospitalière - Protocoles de nettoyage et désinfection - Prévention des infections nosocomiales
Difficultés rencontrées	Respect des temps de contact du produit
Solutions apportées	Suivi rigoureux de la procédure écrite, chronomètre utilisé
Bilan de la situation	Renforcement de ma rigueur dans la gestion de l'hygiène environnementale

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	

Solutions apportées	
Bilan de la situation	

Activité 9 - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de la façon de vérifier, de repérer des dysfonctionnements, et de les traiter des matériels utilisés pour les soins.

Au moins un exemple de matériel vérifié et un exemple de matériel traité sont attendus

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

*Dans votre expérience, décrivez **une situation** où vous présentez la démarche pour repérer un dysfonctionnement et vos actions qui en découlent.*

Comment vous avez repéré les anomalies ?

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

Activité 10 - Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous partez de votre expérience pour rechercher les informations, les sélectionner et tracer les données issues de votre pratique pour assurer la continuité des soins et assurer le respect du secret professionnel

Exemple :

Intitulé de la situation	Participation à une réunion de synthèse sur une résidente
Date ou période de réalisation	Janvier 2024
Type de structure	EHPAD
Type de public accueilli	Personnes âgées dépendantes
Votre rôle dans la situation	Aide-soignante référente de la résidente
Objectifs de l'intervention	Partager les observations quotidiennes avec l'équipe

C'est à vous !

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience, décrivez **les outils** que vous utilisez au quotidien pour rechercher et noter les informations nécessaires à votre travail auprès de la personne soignée ainsi que les personnes que vous sollicitez pour recueillir toute information nécessaire aux soins

Quelles données avez-vous retenues et tracées pour permettre la continuité des soins ?

Quel support de traçabilité avez-vous utilisé et pourquoi ?

Exemple synthétique :

Description de la situation	Réunion avec l'équipe pluridisciplinaire pour ajuster le projet personnalisé de Mme B.
Actions réalisées	- Préparation d'un compte-rendu - Présentation orale de l'évolution - Échange avec l'IDE, la psychologue, la direction
Compétences mobilisées	- Transmission écrite et orale - Esprit d'équipe - Éthique et confidentialité
Difficultés rencontrées	Stress de prise de parole
Solutions apportées	Préparation écrite, soutien des collègues
Bilan de la situation	Renforcement de mon rôle dans l'équipe et meilleure confiance en moi

C'est à vous !

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	

Solutions apportées	
Bilan de la situation	

Activité 11- Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

RUBRIQUE A : Présentation de la situation professionnelle

Vous parlez de la manière dont vous vous organisez tous les jours pour mener vos activités dans le contexte d'un travail d'équipe.

Intitulé de la situation	
Date ou période de réalisation	
Type de structure	
Type de public accueilli	
Votre rôle dans la situation	
Objectifs de l'intervention	

RUBRIQUE B : Description de la situation professionnelle

Dans votre expérience, choisissez une journée où vous décrivez la manière dont vous organisez habituellement votre travail

... et une autre journée, où vous avez fait face à des imprévus.

Qu'avez-vous pris en compte dans votre organisation pour chacune des deux journées retenues ?

Citez et expliquez un exemple d'action d'amélioration que vous avez proposé pour améliorer la qualité des soins et la prévention des risques

Description de la situation	
Actions réalisées	
Compétences mobilisées	
Difficultés rencontrées	
Solutions apportées	
Bilan de la situation	

2. Annexes

- La définition des fragilités
- Le tableau des risques
- Les 14 besoins de Virginia Henderson
- Le référentiel d'activité

a. Définition synthétique de la "fragilité" dans les ESSMS :

La **fragilité** désigne un état de **vulnérabilité globale, évolutif et réversible**, qui expose une personne à un **risque accru de rupture de son autonomie, de son équilibre de santé ou de sa vie sociale**, du fait de facteurs physiques, psychiques, sociaux ou environnementaux.

Cette définition repose sur plusieurs dimensions :

Dimension	Exemples de fragilités observables
Physique	Fatigue, perte d'autonomie, troubles sensoriels, chutes, dénutrition
Cognitive	Troubles de la mémoire, désorientation, altération du jugement
Psychique	Anxiété, isolement, dépression, troubles de l'humeur
Sociale	Isolement, précarité, rupture familiale, absence de réseau
Environnementale	Habitat inadapté, accès aux soins difficile, maltraitance possible

Selon les RBPP et le Référentiel HAS des ESSMS (2022) :

La fragilité **n'est pas une maladie**, mais un **état d'exposition à risque**.

Elle **nécessite une évaluation régulière** et un accompagnement adapté, inscrit dans le **projet personnalisé**.

Le personnel (aide-soignant, AMP, éducateur, etc.) doit **repérer les signes de fragilité**, même discrets, et les **transmettre à l'équipe pluridisciplinaire**.

Exemple de formulation opérationnelle :

« Mme D., 88 ans, présente plusieurs facteurs de fragilité : perte de poids récente, épisodes de confusion vespérale, isolement social. Ces éléments doivent être pris en compte dans la planification des soins et le rythme des activités. »

b. Les risques possibles (extrait du référentiel des ESSMS HAS)

1. Personne accompagnée (Qualité de l'accompagnement individuel)

- Risques de sécurité physique : chutes, brûlures, hypothermie
- Risques liés à l'état général : malnutrition, déshydratation, infections urinaires ou respiratoires
- Problèmes cutanés : escarres, plaies, altération de la peau
- Douleur : non-déclarée, mal évaluée, insuffisamment prise en charge
- Troubles cognitifs et comportementaux : agitation, désorientation, agressivité
- Isolement social, souffrance psychique, risque de maltraitance ou manque de respect de la dignité
- Non-consentement ou non-respect des choix et valeurs
- Atteinte à la confidentialité ou non-respect de la vie privée

2. Activités de soins & hygiène (Sécurité des pratiques professionnelles)

- Non-respect ou application partielle des protocoles d'hygiène
- Transmission incomplète ou erronée des informations
- Utilisation de matériel inadapté ou mal entretenu
- Risques liés aux gestes techniques : mauvaises postures, TMS, risque de contamination
- Mauvaise gestion des contentions : douleur, cloîtrer, privations de liberté
- Erreurs dans la manipulation de l'eau ou des produits (brûlures, réactions allergiques)

3. Relation et accompagnement (Droits et bientraitance)

- Communication inadéquate (étranglement, infantilisation, non adaptation au handicap)
- Non-respect de l'autonomie décisionnelle, des habitudes de vie
- Placements dans l'isolement ou le retrait sans explications
- Manque d'informations, absence d'accompagnement à la compréhension des soins
- Non-respect des pratiques culturelles, spirituelles, ou modes de vie

4. Organisation & gestion des risques (Gouvernance, qualité globale)

- Insuffisance de la politique qualité et sécurité
- Absence de démarche système (traçabilité, audit, formation, gestion des incidents)
- Non-suivi des critères d'accueil, d'évaluation de la dépendance (GIR...)
- Inadéquation entre les ressources matérielles/humaines et les besoins des résidents
- Manque d'évaluation de la satisfaction et de participation des résidents

5. Professionnel (Sécurité du personnel, cadre légal)

- Risques physiques : TMS, glissades, gestes répétitifs
- Risques psychiques : épuisement, stress, sentiment d'insécurité, burnout
- Violence interne ou externe : agressions verbales ou physiques, isolements professionnels

Non-respect du cadre légal/professionnel : absence de signalement, non-respect des droits légaux des résidents

Tableau des Risques selon le Référentiel Unique des ESSMS

Catégorie de risque	Exemples de situations à repérer	Actions à mettre en place
Personne accompagnée	Chutes, escarres, infections, douleur, isolement, troubles cognitifs, maltraitance, non-respect du consentement ou de la dignité	Évaluation régulière, repérage précoce, soins adaptés, respect des droits et de la dignité
Soins & hygiène	Non-respect des protocoles, matériel défectueux, erreurs de transmission, utilisation inadaptée de produits ou techniques	Respect strict des procédures, entretiens réguliers, double vérification, formation continue
Relation & accompagnement	Communication inadaptée, infantilisation, non-respect des habitudes ou du rythme de vie, isolement social	Communication bienveillante, personnalisation de l'accompagnement, vigilance éthique
Organisation & gouvernance	Absence d'évaluation, incidents non signalés, ressources inadaptées, mauvaise coordination	Suivi qualité, revue des incidents, réunions d'équipe, ajustement des ressources
Professionnels	TMS, épuisement, stress, violences verbales/physiques, absence de cadre clair	Prévention des risques professionnels, soutien psychologique, cadre légal et éthique clair

c. Tableau des 14 Besoins Fondamentaux selon Virginia Henderson

<i>N°</i>	<i>Besoins fondamentaux</i>	<i>Exemples / Observations / Actions</i>
1	<i>Respirer normalement</i>	
2	<i>Boire et manger</i>	
3	<i>Éliminer (urines, selles, sueur...)</i>	
4	<i>Se mouvoir et maintenir une bonne posture</i>	
5	<i>Dormir et se reposer</i>	
6	<i>Se vêtir et se dévêtir</i>	
7	<i>Maintenir sa température corporelle</i>	
8	<i>Être propre, soigné, protéger ses téguments</i>	
9	<i>Éviter les dangers</i>	
10	<i>Communiquer avec ses semblables</i>	
11	<i>Agir selon ses croyances et valeurs</i>	
12	<i>S'occuper en vue de se réaliser</i>	
13	<i>Se recréer (loisirs, détente)</i>	
14	<i>Apprendre (curiosité, développement personnel)</i>	

d. Référentiel d'activités

DIPLÔME D'ÉTAT D'AIDE-SOIGNANT

Le référentiel d'activités est structuré en domaines d'activités regroupant au sein de chacun d'entre eux, des activités auxquelles des soins sont associés. Les cinq domaines d'activités ont été construits en corrélation avec les cinq blocs de compétences du référentiel de certification y associant de fait les compétences requises et les activités réalisables. L'aide-soignant exerce sous la responsabilité de l'infirmier diplômé d'Etat dans le cadre de l'[article R. 4311-4 du code de la santé publique](#).

Ses activités se situent dans le cadre du rôle qui relève de l'initiative de l'infirmier diplômé d'Etat, défini par les articles [R. 4311-3](#) et [R. 4311-5](#) du code de la santé publique, relatifs aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier.

L'aide-soignant accompagne et réalise des soins essentiels de la vie quotidienne, adaptés à l'évolution de l'état clinique et visant à identifier les situations à risque. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec les autres professionnels, les apprenants et les aidants.

L'aide-soignant travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant dans les services de soins ou réseaux de soins des structures sanitaires, médico-sociales ou sociales notamment dans le cadre d'hospitalisation ou d'hébergement continu ou discontinu en structure ou à domicile.

I. - Définition du métier et les missions associées

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

II. - Définitions des soins à réaliser par l'aide-soignant

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus :

1. Les soins courants dits « de la vie quotidienne »

L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable, c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations, et constant, c'est-à-dire durable, qui ne varie ni ne s'interrompt.

Pour qu'un soin soit qualifié de soins de la vie quotidienne, deux critères cumulatifs sont à respecter :

- les soins sont initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant ;
- les soins sont liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée.

2. Les soins aigus

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier pour leur réalisation. Pour qu'un soin soit qualifié de soin aigu, trois critères cumulatifs sont à respecter :

- les soins sont réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- les soins sont dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;
- les soins sont dispensés durant la phase aigüe d'un état de santé.

III. - Les domaines d'activités et les activités associées

Le domaine d'activités 1 (DA1) :

Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

Le domaine d'activités 2 (DA2) :

Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

Le domaine d'activités 3 (DA3) :

Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Le domaine d'activités 4 (DA4) :

Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

Le domaine d'activités 5 (DA5) :

Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations

Domaines d'activités	Activités
DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités 2 - identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	<p>4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques</p>
	<p>5 - installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation</p>
DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<p>6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage</p>
	<p>7 - accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels</p>
DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention	<p>8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
	<p>9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités	<p>10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités</p>
	<p>11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluriprofessionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques</p>

DA1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités

1. Recueil et analyse des informations relatives aux habitudes de vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et son entourage et adaptation du soin
2. Evaluation de l'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne et adaptation du soin
3. Ajustement en temps réel de son intervention au regard de cette évaluation
4. Mise en œuvre de soins d'hygiène et de confort relevant de la vie quotidienne et de soins en lien avec les différentes fonctions pour un accompagnement personnalisé contribuant à la bientraitance de la personne
5. Mise en œuvre des activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
6. Mobilisation des ressources de la personne dans les activités réalisées
7. Adaptation de l'accompagnement pour développer et maintenir les acquis de la personne en collaboration avec l'infirmier et les autres professionnels et les aidants
8. Adaptation de la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
9. Accompagnement des aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

2. - Identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates

1. Identification des signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmission des informations en regard
2. Identification des situations à risques et des risques de maltraitance et transmission
3. Propositions de mesures de prévention dans son champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle

DA2. - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques

3. - Observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé

1. Recherche et analyse des informations pertinentes et utiles permettant l'identification de l'état général de la personne et l'adaptation de sa prise en charge
2. Identification des signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne à partir des observations et des informations recueillies
3. Évaluation de la douleur, mesure des paramètres vitaux et surveillance des données en utilisant les outils adaptés et en respectant les règles de bonnes pratiques
4. Analyse de l'état clinique d'une personne par la mise en œuvre du raisonnement clinique
5. Transmission des informations utiles et nécessaires à l'adaptation de la prise en soins de

la personne par l'équipe pluri-professionnelle

6. Identification et transmission de l'urgence d'une situation

4. - Collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques

1. Recherche des informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
2. Analyse des informations recueillies et priorisation des activités de soin dans son champ de compétences
3. Identification et application des règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins réalisés en collaboration
4. Organisation de l'activité de soin et adaptation des modalités pour sa réalisation en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
5. Mise en œuvre de soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
6. Explication du soin réalisé, de son objectif et du (des) geste (s) de manière adaptée à la situation
7. Evaluation de la qualité du soin réalisé et réajustement de son intervention

5. - Installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation

1. Identification des capacités de la personne à effectuer un déplacement
2. Guidage de la personne dans ses déplacements et proposition de l'équipement ou de l'aide humaine le plus approprié pour pallier aux incapacités
3. Sécurisation de l'espace d'intervention
4. Utilisation des dispositifs d'aide à la mobilisation et à la manutention dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
5. Repérage des situations à risque, signalement et mise en œuvre de mesures appropriées dans son champ de compétences
6. Prise en compte de la personne et de ces spécificités lors de son installation

DA3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6. - Accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage

1. Accueil, écoute de la personne, de la personne de confiance et de son entourage
2. Réalisation de soins relationnels en adaptant sa communication aux publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
3. Transmission d'informations pertinentes à la personne et à son entourage dans le respect de la réglementation, en collaboration avec l'infirmier et l'équipe pluri-professionnelle
4. Conseils à la personne et à son entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
5. Ecoute de la personne dans l'expression de ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, pratique de la reformulation et adaptation du soin

6. Explications pratiques lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

7. - Accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels

1. Transmission d'informations aux apprenants et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
2. Recueil des besoins d'apprentissage de l'apprenant et des attendus de sa formation
3. Accompagnement et encadrement des personnes en formation
4. Observation, évaluation et demande d'ajustement si besoin des activités réalisées par l'apprenant
5. Utilisation des outils de suivi des acquisitions de compétences et évaluation des acquisitions en collaboration avec l'apprenant et l'ensemble de l'équipe pluri-professionnelle
6. Explication, organisation et accompagnement des apprentissages

DA4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention

8. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités, au lieu et aux situations d'intervention gestion des risques

1. Identification et choix du matériel et des produits appropriés, dont l'utilisation respecte les règles de bonnes pratiques
2. Utilisation des techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
3. Application des principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs visant à la prévention des infections et leur transmission
4. Identification et respect des circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
5. Identification et respect des circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
6. Interventions en matière d'entretien des locaux et des matériels liés aux soins adaptées au lieu d'exercice

9. - Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

1. Evaluation de l'efficacité des opérations réalisées, identification de toute anomalie et réajustement dans le cadre de ses compétences
2. Repérage des anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et transmission
3. Vérification du bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins
4. Repérage des dysfonctionnements et signalement

DA5. - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

10. - Transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités

1. Recherche, recueil et hiérarchisation des informations nécessaires à la prise en charge personnalisée dans le cadre du projet de soins
2. Transcription et transmission des observations et des données recueillies
3. Analyse des situations, transmission des informations pertinentes et proposition d'actions dans le cadre d'un projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

11. - Organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité et gestion des risques

1. Interventions dans son champ de compétences en interagissant avec les différents acteurs
2. Planification, organisation et ajustement de ses activités en interaction avec l'équipe dans un contexte de changements prévisibles ou non prévisibles
3. Interventions contribuant à la mise en œuvre des différents projets
4. Observation des écarts entre les recommandations de bonnes pratiques et les pratiques et participation active à la démarche qualité/gestion des risques de la structure

Référentiel de compétences

Blocs de compétences	Compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	<p>1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires</p> <p>2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer</p>
Bloc 2 - Evaluation de l'état	<p>3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins</p>

clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	<p>4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne</p> <p>5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation</p>
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	<p>6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage</p> <p>7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels</p>
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	<p>8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés</p> <p>9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins</p>
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	<p>10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités</p> <p>11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques</p>

Bloc 1. - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

1. - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

1. Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage
2. Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources et les capacités physiques et psychiques de la personne
3. Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention
4. Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
5. Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
6. Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités
7. Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
8. Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de l'analyse de la situation de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations pertinentes sont recherchées auprès de la personne, de l'entourage et des autres professionnels ainsi que dans les outils de transmission à disposition - Le lien entre les besoins de la personne, ses habitudes de vie, sa culture, ses choix, ses réactions dans une situation donnée, est explicité. - Des explications sont apportées sur la pertinence des informations recueillies par l'observation - L'identification des facteurs de fragilité et l'évaluation de l'autonomie, des ressources et des capacités physiques et psychiques de la personne sont explicitées. - Les fragilités sont évaluées
2 - Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités d'accompagnement de la personne prennent en compte les informations recueillies et l'ensemble de ses besoins. - L'accompagnement de la personne est réalisé en l'associant activement en fonction de ses souhaits - Les réactions et l'expression de la personne sont prises en compte - Les ressources et capacités de la personne sont mobilisées pour développer et maintenir ses acquis - Le rythme de la personne est respecté

	<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions sont réajustées et priorisées en fonction de l'ensemble des données recueillies tout au long de la prise en soins - Les choix et les ajustements des interventions sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation
3 - Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> - Le confort, la pudeur, l'intimité et la dignité sont respectés - Les règles de confidentialité et de secret professionnel sont respectées - Les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées - Les risques encourus en cas de non-respect des règles et des bonnes pratiques sont identifiés et explicités
4 - Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins, les potentiels et les centres d'intérêt de la personne ou du groupe sont identifiés et pris en compte - Les ressources de la personne et du groupe et les moyens à disposition sont identifiés et mobilisés - Les projets individuels ou collectifs sont négociés et pris en compte - Les choix de la personne sont respectés - Les activités mises en œuvre permettent de développer et maintenir les acquis de la personne ou du groupe ou de favoriser leur bien-être
5 - Pertinence dans l'accompagnement des aidants	<ul style="list-style-type: none"> - Les souhaits de la personne pour associer les aidants sont pris en compte - Les souhaits des aidants sont pris en compte - Les besoins de soutien et d'accompagnement des aidants sont identifiés, pris en compte et réajustés

2. - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

1. Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires
2. Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter
3. Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
4. Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la	Indicateurs :
---	----------------------

compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités	<ul style="list-style-type: none"> - Les fragilités potentielles ou les vulnérabilités au regard des signes identifiés sont explicitées.
2 - Repérage des situations à risque	<ul style="list-style-type: none"> - Les situations à risque pour la personne sont repérées, explicitées et les informations sont transmises - Les situations de maltraitance pour la personne sont repérées, explicitées et les informations sont transmises - Les situations à risque pour les intervenants sont identifiées et les risques sont explicités
3 - Pertinence des mesures de prévention proposées	<ul style="list-style-type: none"> - Des mesures de prévention concertées en équipe pluri-professionnelle sont proposées en relation avec les risques identifiés et argumentées.
4 - Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - L'efficacité des mesures mises en œuvre est évaluée - Des réajustements sont proposés en fonction de l'évaluation

Bloc 2. - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

3. - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

1. Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
2. Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
3. Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
4. Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
5. Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
6. Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations pertinentes et utiles à la prise en soins de la personne sont recherchées auprès d'elle, de l'entourage, des aidants ou des autres professionnels de santé et dans les outils de transmission. Le lien entre l'observation de la situation de la personne, les résultats de cette observation et les risques potentiels est explicité.
2 - Conformité des modalités de recueil des données	<ul style="list-style-type: none"> - Le recueil des informations (entretien, observation, échanges avec la famille...) est réalisé dans le respect de la déontologie et des règles professionnelles - Le choix des outils ou échelles permettant d'évaluer la douleur, de mesurer les paramètres vitaux et de réaliser les courbes de surveillance est approprié - La mesure des différents paramètres vitaux et autres données de surveillance est fiable - La transcription des données recueillies est juste
3 - Pertinence de l'analyse des informations recueillies et de l'identification des risques	<ul style="list-style-type: none"> - Les modifications de l'état clinique de la personne, les signes d'altération de son état physique, psychologique, cognitif et de son comportement sont identifiés - Les situations à risque et de danger et leur caractère urgent sont identifiés - Le lien entre les modifications de l'état de la personne et son degré d'urgence et les risques est explicité - Les anomalies au regard des références liées aux âges de la vie sont identifiées - Les références et normes sont prises en compte pour identifier les anomalies et les risques - Les interlocuteurs pertinents sont alertés en fonction du degré de risque - Toutes les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle sont transmises

4. - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

1. Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin

2. Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences
3. Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins
4. Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
5. Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
6. Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation
7. Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les informations pertinentes sur les précautions particulières à respecter lors du soin sont recherchées - Les risques liés aux informations recueillies sont explicités - La priorisation des activités de soin dans son champ de compétences en fonction des informations recueillies est explicitée
2 - Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène, de sécurité et les précautions particulières sont appliquées - Les règles de qualité, traçabilité sont appliquées - La participation de la personne est recherchée - La pudeur de la personne est respectée - Les soins réalisés sont conformes aux instructions du travail en collaboration, aux bonnes pratiques de soins, et aux protocoles établis dans la structure - Les références et normes actualisées sont prises en compte - Les risques sont pris en compte - Le choix du matériel de soin est approprié - Les mesures pertinentes sont prises dans les situations d'urgence puis transmises par oral et par écrit
3 - Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation	<ul style="list-style-type: none"> - Les choix et l'adaptation des interventions sont argumentés à partir de l'évaluation de la situation - L'organisation de l'activité de soin prend en compte l'environnement, la personne et son entourage y compris les aidants - Il est fait appel à d'autres professionnels de santé en fonction

	<p>de la situation en collaboration avec l'infirmier</p> <ul style="list-style-type: none"> - Toute action est expliquée à la personne et une attention particulière lui est portée - L'adaptation des modalités de réalisation du soin à l'état et aux réactions de la personne, à l'évaluation de la douleur et à ses habitudes de vie sont explicitées
4 -Analyse de la qualité du soin réalisé	<ul style="list-style-type: none"> - Les bonnes pratiques sont identifiées et l'écart dans leur application est analysé - L'application des règles d'hygiène, de sécurité et la prise en compte des précautions particulières est analysée - Les non-conformités sont identifiées et l'information est transmise à l'interlocuteur approprié selon les procédures en vigueur - Des explications sont apportées sur les limites de son champ de compétences - Les propositions de réajustement de l'intervention sont pertinentes

5. - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

1. Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
2. Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées
3. Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe
4. Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
5. Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences
6. Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement ou d'une installation sont identifiées avec elle - Les interventions prennent en compte cette évaluation - L'adaptation des interventions (guidance et choix

	des équipements) à partir de cette évaluation est explicitée
2 - Conformité des modalités d'installation et de mobilisation de la personne	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités d'installation sont réalisées de manière appropriée - La prise en compte de la demande et des besoins de la personne, de sa pathologie, de sa situation de handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux est explicitée - Le choix des dispositifs d'aide à la mobilisation est approprié et validé en fonction des moyens mis à disposition - Les procédures d'utilisation du matériel sont respectées - Les règles de sécurité et d'ergonomie pour la personne sont prises en compte et appliquées - Le confort, la pudeur sont pris en compte dans le respect de la personne - Les règles de sécurité et d'ergonomie pour le soignant sont appliquées,
3- Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité et d'ergonomie pour la personne et le groupe sont prises en compte - L'état de la personne ou du groupe et leurs besoins sont pris en compte - Le choix des matériels est approprié en fonction de la situation et des moyens disponibles - L'aménagement de l'espace répond à la sécurité de la personne ou du groupe
4 - Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques pour la personne, liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués - Les risques pour soi-même liés à la situation et la manière de les prévenir sont repérés et expliqués - L'information sur les dysfonctionnements identifiés est transmise - Les mesures prises sont pertinentes

Bloc 3. - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

6. - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

1. Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale
2. Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
3. Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle
4. Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
5. Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
6. Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle	<ul style="list-style-type: none"> - La situation relationnelle est analysée en fonction de la personne et du contexte - Quels que soient les publics, les besoins de communication et les facteurs la favorisant ou la limitant sont identifiés - Les besoins spécifiques de communication d'une personne et de son entourage en situation de détresse, de fin de vie, de deuil, de déni, de refus, conflit et agressivité sont explicités - L'analyse de la situation permet d'identifier les attitudes adaptées
2 - Qualité des soins relationnels auprès de la personne et de son entourage	<ul style="list-style-type: none"> - Les conditions propices à la communication sont mises en œuvre - L'attitude est bienveillante, rassurante et respectueuse de la personne et de son entourage - La communication et les échanges prennent en compte la demande de la personne et ses besoins, les modalités d'expression de ses émotions - Le langage professionnel et les modes de communication sont adaptés à la personne et à son entourage, francophones ou non - Le secret professionnel est respecté - La posture professionnelle est adaptée et intègre la prise de recul nécessaire notamment à la gestion des situations de crise
3 - Pertinence des informations et conseils	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations et conseils donnés sont adaptés à la personne et à son entourage et s'inscrivent dans le champ de compétences de

apportés à la personne et à son entourage	<p>I'AS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le consentement aux soins est recherché avec la personne, son entourage et en collaboration avec l'équipe pluri-professionnelle - La compréhension par la personne et son entourage des informations données par l'AS, est évaluée
--	---

7. - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

1. Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
2. Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
3. Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
4. Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
5. Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
6. Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1- Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Une démarche d'accueil organisationnel et pédagogique est mise en œuvre et les informations nécessaires sont transmises - Les missions des différents acteurs de l'accompagnement de la personne en formation (tuteur, professionnel de proximité et maître de stage) sont identifiées et prises en compte - Les échanges avec la personne en formation contribuent à son apprentissage - Des points d'étape (bilan intermédiaire,..) sont programmés et réalisés pour permettre la progression et le développement des compétences
2- Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - La transmission de compétences est assurée avec une pédagogie adaptée à la personne formée - Les acquis de la personne en formation sont

	appréciés à l'aide des outils d'évaluation des compétences
--	--

Bloc 4. - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

8. - Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

1. Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques
2. Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
3. Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission
4. Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
5. Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
6. Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation	<ul style="list-style-type: none"> - Le choix du protocole et la mise en œuvre de celui-ci sont expliqués en fonction de chaque situation d'intervention - Le matériel et les produits choisis sont adaptés à la situation - Les produits sont dosés et utilisés en respectant les procédures et les fiches techniques
2 - Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets	<ul style="list-style-type: none"> - Les non conformités au regard des différentes règles sont identifiées - Les risques de non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie sont explicités - Les recommandations liées au développement durable sont prises en compte - Les règles de la traçabilité sont explicitées selon les situations et appliquées - Les risques de non traçabilité sont explicités - Les règles liées aux circuits d'entrée, de sortie et de stockage du linge, des matériels et des déchets sont argumentées

	<ul style="list-style-type: none"> - Les risques associés au non-respect de ces règles sont explicités - Toute anomalie dans la préremption, le rangement, les conditions de stockage et l'approvisionnement des matériels et produits est identifiée et l'information est transmise Des réajustements pertinents sont proposés.
3 -Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de nettoyage des instruments ou des matériels sont connues, expliquées et mises en œuvre de manière appropriée - Les opérations de stérilisation mises en œuvre sont expliquées conformément aux normes en vigueur et au contexte - Toute anomalie et tout risque d'incident dans le circuit et le conditionnement du matériel stérile ou à stériliser sont identifiés et l'information est transmise

9. - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

1. Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences
2. Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter
3. Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	<ul style="list-style-type: none"> - Toute anomalie et tout risque d'incident dans les opérations d'entretien de l'environnement et des matériels réalisées sont identifiés - Des réajustements sont proposés à l'équipe pluriprofessionnelle - Les informations sont transmises par écrit et par oral au bon interlocuteur
2 - Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Les opérations de vérification sont réalisées avec rigueur - Les défauts de fonctionnement apparents sont identifiés et signalés pour les matériels et dispositifs

	<p>utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les conditions de stockage des matériels, produits et dispositifs sont contrôlées
3 - Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Les difficultés et les erreurs sont identifiées - Les causes sont analysées - Des améliorations sont proposées en équipe pluriprofessionnelle - La démarche est formalisée

Bloc 5. - Travail en équipe pluriprofessionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

10. - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

1. Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée
2. Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité
3. Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Fiabilité du recueil des données	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les données recueillies (observation et mesures) sont fiables et conformes - Les données respectent la réglementation en vigueur. - Les données respectent la protection du patient/ de la personne et le secret professionnel. - Les anomalies ou les incohérences sont ciblées
2 - Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises	<ul style="list-style-type: none"> - Les données organisées et hiérarchisées permettent le raisonnement clinique. - L'évaluation du risque, du danger ou de l'urgence est réalisée

3 - Qualité des transmissions	<ul style="list-style-type: none"> - Le vocabulaire utilisé est professionnel et adapté - Une synthèse claire de la situation de la personne est restituée - L'analyse est transmise aux professionnels concernés dans les délais appropriés - Les outils de transmission sont maîtrisés - La continuité et la traçabilité des soins sont assurées
--------------------------------------	---

11. - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

1. Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
2. Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
3. Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
4. Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
5. Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées
6. Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
7. Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
8. Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Critères d'évaluation : Qu'est-ce qui permet de dire que la compétence est maîtrisée ? Que veut-on vérifier ?	Indicateurs : - Quels signes visibles peut-on observer ? Quels signes apportent de bonnes indications ?
1 - Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les intervenants et leurs missions sont identifiés - Les différents professionnels sont sollicités à bon escient - La contribution au travail en équipe tient compte du champ de compétences de l'aide-soignant et de celles des différents professionnels
2 - Pertinence de l'organisation de son activité	<ul style="list-style-type: none"> - Les activités réalisées relèvent du champ de compétences de l'aide-soignant - L'organisation de ses activités permet d'optimiser le travail en équipe et s'adapter aux changements, elle est explicitée. - Les activités sont hiérarchisées, priorisées et argumentées

	<ul style="list-style-type: none"> - Les outils de planification sont utilisés en respectant les règles professionnelles
3 - Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution à la construction d'un projet collectif est effective et pertinente - Les propositions sont adaptées et argumentées - La discréction professionnelle est respectée
4 - Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Tout événement indésirable ou non-conformité est repéré, signalé et déclaré - Les actions menées répondent à la politique qualité de la structure - Des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques dans son champ de compétences sont proposées dans le cadre d'un travail en équipe
5- Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - La contribution à l'évaluation des pratiques pour soi-même et en équipe pluri-professionnelle est effective et pertinente - Des actions d'amélioration appropriées sont proposées
6- Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	<ul style="list-style-type: none"> - Les écarts entre le niveau de compétences professionnelles requis et son propre niveau sont repérés - Les besoins en formation sont exprimés et expliqués

[Modifié par Arrêté du 9 juin 2023 - art. 3](#)

DIPLÔME D'ÉTAT AIDE-SOIGNANT - RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

1. Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale Module spécifique AS	Etude de situation Evaluation des compétences en milieu professionnel
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	Module 2. Repérage et prévention des situations à risque Module spécifique AS	
Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne Module spécifique AS	Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4 Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5
	4- Mettre en œuvre des	Module 4. - Mise en œuvre des	Evaluation des compétences en milieu professionnel

	soins adaptés à l'état clinique de la personne	soins adaptés, évaluation et réajustement Module spécifique AS	Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2
	5 - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	
Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée
	7 - Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	Module 7. - Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	Evaluation des compétences en milieu professionnel
Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	Module 8. - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel Evaluation des compétences en milieu professionnel

des situations d'intervention	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	Module 9. - Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	Module 10. - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	Evaluation des compétences en milieu professionnel